Département du Var

Arrondissement de TOULON

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 23
Représentés : 9
Absent excusé : 1

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022– 07 - 01

Séance du 5 juillet 2022
Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer
****

L'an deux mille vingt deux, le cinq juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni à l'Espace Provence sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, SAMAT, VANPEE Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux **:** Mesdames AIELLO Béatrice, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PEYRARD Christian, STOPPOLANI Gilles,VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Pascale GUIROU (procuration à Monsieur Frédéric HERBAUT)
Conseillers Municipaux : Mesdames Helen ETCHANCHU (procuration à Monsieur Pascal CORDEIL), Laura GENEVOIS (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER), Sabine GIACALONE (procuration à Madame Christine ORSINI), Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET), Messieurs Olivier AÏSA (procuration à Madame Andrée SAMAT), Jacques LEPACHELET (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Yohann PAMELLE (procuration à Monsieur le Maire), Jean-Paul ROCHE (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

Etait absent excusé :
Conseiller Municipal : Madame Amandine CIDALE

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

OBJET :

CELEBRATION DES MARIAGES

DETERMINATION DU LIEU DES CEREMONIES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20220705-DEL20220701-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022

L’article 75, premier alinéa, du Code civil pose l’obligation, pour l’Officier de l’état civil, de célébrer un mariage « à la mairie ».

Le deuxième alinéa de cet article permet cependant de déroger à cette règle en célébrant le mariage au domicile ou à la résidence de l'une des parties mais dans deux hypothèses uniquement : soit « en cas d’empêchement grave », il appartient alors au Procureur de la République de requérir l’Officier de l’état civil pouvant alors se transporter au domicile ou à la résidence de l’un des futurs mariés ; soit « en cas de péril imminent de mort de l’un des futurs époux », l’Officier de l’état civil pouvant alors s’y transporter avant toute réquisition ou autorisation du Procureur de la République.

Il résulte de ces dispositions qu’un mariage ne peut être célébré ailleurs qu’au sein de la Mairie ou, en cas d’empêchement grave ou de péril imminent de mort, au domicile ou à la résidence d’un époux.

Le Code civil ne permet pas la possibilité d’une célébration dans une annexe de la Mairie, quand bien même celle-ci serait à proximité immédiate ou attenante la Mairie.

Néanmoins, l’instruction générale relative à l’état civil reconnaît formellement au Conseil Municipal la possibilité d’affecter une annexe de la maison commune à la célébration des mariages lorsque « en raison de travaux à entreprendre sur les bâtiments de la mairie ou pour toute autre cause, aucune salle ne peut être utilisée pour les mariages pendant une certaine période ».

Par conséquent et dans le cadre des travaux destinés d’une part, au réaménagement complet de la salle des mariages (sols, murs et mobiliers) et d’autre part, au remplacement complet des menuiseries extérieures ainsi que du ravalement des façades, il est nécessaire de délocaliser celle-ci dans un lieu adapté.

Il est précisé que les travaux correspondants s’effectueront sur une période de 5 mois (du mois de septembre 2022 au mois de janvier 2023).

A ce titre, il est proposé au Conseil Municipal de désigner comme lieu de célébration des mariages, le Centre d’Art Sébastien situé 12 boulevard Jean Jaurès à Saint-Cyr-sur-Mer, et ce, après accord du Procureur de la République.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code civil, notamment l’article 75,
Vu le courrier adressé à Monsieur le Procureur en date du 16 mai 2022 portant sur le lieu choisi pour la célébration des mariages,

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20220705-DEL20220701-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022

Vu le courrier envoyé au Procureur de la République en date du 16 mai 2022 et sa demande de complément sur les plans de la salle en date du 10 juin 2022 et la réponse envoyée par la Commune en date du 23 juin 2022,
Considérant que les travaux dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville seront terminés au mois de janvier 2023,
Considérant que les cérémonies de mariage s'effectueront au Centre d'Art Sébastien situé 12 boulevard Jean Jaurès à Saint-Cyr-sur-Mer,
Considérant la destination fixée en qualité de salle des mariages du Centre d'Art Sébastien,
Considérant l'obligation d'autorisation du Procureur de la République,

Afin d'assurer la continuité de ces célébrations, Monsieur le Maire propose donc à l'Assemblée Communale de valider comme lieu de salle des mariages le Centre d'Art Sébastien situé 12 boulevard Jean Jaurès à Saint-Cyr-sur-Mer et ce, pendant toute la durée des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE.

Adopte l'exposé qui précède,

Décide, au vu des travaux qui interviendront en l'Hôtel de Ville et plus particulièrement dans la salle des mariages, de valider ce lieu afin d'y organiser les futures célébrations et ce jusqu'à la fin des travaux qui interviendront sur une période de 5 mois (du mois de septembre 2022 au mois de janvier 2023).

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20220705-DEL20220701-DE
Date de télétransmission : 07/07/2022
Date de réception préfecture : 07/07/2022